

CLUB DE BASKET DU VAL DE VILLE

CONTRAT DE PARTENARIAT - SAISON 2025/2026

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,.....

En ma qualité de :

Représentant la société :

Email :

M'engage à verser :

- 50€** : montant pour une diffusion sur la télévision du club lors des rencontres le week-end.
- 150€** : montant pour un encart publicitaire sur le site internet du club, ainsi qu'une diffusion sur la télévision du club lors des rencontres le week-end.
- 300€** : montant pour un panneau publicitaire au centre sportif de Villé, ainsi qu'un encart publicitaire sur le site internet du club, et une diffusion sur la télévision du club lors des rencontres le week-end.
- 500€** : montant pour un jeu de maillots / surmaillots, ainsi qu'un encart publicitaire sur le site internet du club, et une diffusion sur la télévision du club lors des rencontres le week-end.

De son coté le Club de Basket du Val de Villé (CBVV), s'engage à :

- à respecter le contenu de la prestation tout au long de l'année sportive.
- à mettre en place, au centre sportif, une plaquette avec l'ensemble de ses sponsors.
- à vous fournir un reçu fiscal, en vue d'une déduction fiscale de 60%.

Le présent contrat est renouvelable au début de chaque saison.

Fait à Le

Le Représentant de la société

Le représentant du CBVV

Merci de renvoyer le contrat signé, et de joindre le paiement par chèque ou virement ainsi que votre logo publicitaire à la trésorière du club.

(Pour le paiement par virement : veuillez vous adresser à la trésorière qui vous transmettra le RIB).

Coordonnée de la trésorière

WALTZ Sophie
4 Rue du Sulzacker, 67220 Villé
sophiewaltz@icloud.com